

Pays d'art et d'histoire Le Havre Seine Métropole

PATRIMOINE SCOLAIRE RURAL – 1^{er} DEGRÉ INTRODUCTION AU PARCOURS



École élémentaire, Le Tilleul

Sous l'Ancien Régime, de nombreuses communes rurales disposent déjà d'un maître d'école, financé par les ecclésiastiques ou des personnes privées, enseignant dans des maisons prêtées ou louées. Avec la Révolution, émerge le principe d'un enseignement laïc et gratuit. Les instituteurs font leur apparition dans les communes qui doivent aménager des maisons d'écoles.

Au cours du 19^{ème} siècle, l'architecture de ces maisons devient une préoccupation et le **modèle de la mairie-école** se répand rapidement. Il propose des plans variés : en alignement (ex. **Le Tilleul**, 1859), en T (ex. **Saint-Aubin-Routot**, 1858) ou en U (ex. **Les Trois-Pierres**, 1879). Conformément aux préconisations, ces écoles sont situées au centre des communes et à bonne distance d'éventuelles sources de nuisances (cafés, foires, cimetières...). Elles offrent un espace clos afin de garantir la sécurité des élèves ainsi que des dépendances (cour, préau, lieux de convenance) en vue de séparer les usages. Mettant en œuvre des matériaux locaux (briques, silex), l'esthétique soignée des façades conforte le statut de l'école et le rôle de l'éducation dans la commune. Dans les bourgs les plus prospères, comme à **Saint-Romain-de-Colbosc**, l'école des filles et des garçons sont l'objet de constructions imposantes et indépendantes.

Avec les lois de Jules Ferry de 1881 et 1882 qui rendent l'école primaire gratuite, obligatoire et laïque, le modèle de la mairie-école est toujours préconisé. Il reste, de loin, le type le plus répandu sur le territoire rural. Cependant, **dès la fin du 19^{ème} siècle**, certaines communes font preuve d'originalité et s'éloignent de cet archétype en cherchant leur **inspiration du côté de l'architecture balnéaire**, alors très en vogue sur la côte normande. Dans cette veine, se distinguent l'école Guillard de **Criquetot-l'Esneval** (1890) et le bâtiment central de l'école des filles de **Saint-Laurent-de-Brèvedent**.

Au début du **20^{ème} siècle**, l'équipement du pays est quasiment achevé. La construction d'écoles ralentit et, en dehors des besoins de renouvellement, elle concerne principalement les nouveaux quartiers urbains ou périurbains issus de l'exode rural. Les quelques écoles construites entre les deux guerres mondiales **s'inspirent encore de l'architecture des villas** en l'adaptant à des bâtiments de grande taille (**Sainte-Adresse**, 1920) ou en le teintant d'Art Déco comme à **Sainte-Marie-au-Bosc** (1936).

Les années 1950 et 1960 donnent naissance à une nouvelle architecture scolaire dans le cadre de la **reconstruction** des écoles détruites pendant la guerre, comme à **Fontaine-la-Mallet** (1957), et du baby-boom qui conduit au réaménagement de certains bourgs (**Graimbouville**, 1960). Guidés par des préoccupations hygiénistes et économiques, l'emploi du béton armé et le recours à la préfabrication produisent une architecture très rationalisée dont les excès seront critiqués dans les années 1970.

A partir des années 1980, l'architecture scolaire est totalement revisitée. La recherche d'une **mixité d'usage** des locaux se développe. Le site de l'école est plus souvent associé à ceux des équipements sportifs et/ou culturels de la commune, créant ainsi des regroupements éducatifs. Les créations d'écoles, les extensions ou les aménagements dans des bâtiments anciens (**Rolleville**, 2009) ont recours aux toits en pente, aux matériaux traditionnels bio-sourcés et aux énergies renouvelables. L'école du **Fontenay** (2019) et celle à venir de **Gonfreville-l'Orcher** (2021) témoignent également de ces nouvelles dynamiques.

Retrouvez le détail du parcours sur la carte interactive : <https://jep2020.lehavreseinemetropole.fr>

GLOSSAIRE

Anse de panier : courbe dont l'aspect est proche d'une demi-ellipse, obtenue en raccordant des arcs de cercle de deux rayons différents.

Appareillage : manière de disposer les pierres ou les briques qui composent une maçonnerie.

Arête : ligne saillante formée par la rencontre de deux surfaces planes ou courbes.

Aisselier : dans une charpente de comble, pièce inclinée de soutien et de consolidation rampante (inclinée) de forme droite ou parfois incurvée ; l'aiselier est un lien qui soulage une pièce horizontale et porte sur une pièce verticale ou oblique.

Cartouche : motif de moulures plus ou moins ouvragées encadrant un champ qui porte des armoiries ou des inscriptions gravées; se dit aussi d'un ornement qui représente une feuille de papier simulée en bas-relief ou en trompe-l'oeil, partiellement enroulée,

Chaînage : Élément d'ossature des parois porteuses d'un bâtiment.

Demi-croupe : croupe d'une toiture dont l'égout descend nettement moins bas que les égouts des longspans, comme on en voit surtout dans les maisons traditionnelles alsaciennes et normandes.

En plein cintre : un arc ou une voûte sont dits en plein cintre lorsque leur courbure est un demi-cercle.

Fronton : tympan (surface verticale triangulaire délimitée par les corniches rampantes et la corniche horizontale d'un fronton) encadré par une corniche et des rampants moulurés, qui couronne une façade, un portique, une baie ou une lucarne.

Fronton curviligne ou circulaire : fronton composé d'une ligne courbe.

Imposte : partie d'une baie située au-dessus des vantaux ouvrants de la porte ou de la croisée.

Oculus : petite baie circulaire ou ovale dans un mur, ou au faite d'une voûte (oculus zénithal).

Queue de Geai ou croupe Normande : elle se détermine par le non parallélisme des dépassées (avancée de toiture en saillie) en pignon.

Saillie : élément, corps d'ouvrage, membre d'architecture qui dépasse d'un plan de référence ou du nu d'une façade : les balcons, corbeaux, corniches, pilastres, contreforts, etc. sont des saillies.

Serlienne : baie à imposte cintrée, flanquée de deux baies à linteau droit, en plate-bande.

Toit à la Mansart : une charpente à la Mansart dessine une toiture qui comporte généralement 4 versants, formés chacun de deux pentes différentes. On parle alors de toiture à croupes mansardées.